

Charte des dirigeants d'entreprises

Membres de FACE

« L'exclusion permanente d'une partie de nos concitoyens est inacceptable »

Depuis 1993, FACE créée avec des entreprises, combat cette exclusion, sous toutes ses formes en agissant concrètement pour rétablir dans leurs droits fondamentaux ceux qui en sont privés.

FACE défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement. Elle contribue à l'évolution positive des relations des entreprises avec leur environnement.

Dans cette perspective, conscients des intérêts à long terme de nos entreprises et du rôle déterminant que nous avons dans la société pour la prévention et la lutte contre l'exclusion, nous nous engageons à entreprendre avec FACE, dans le cadre de nos clubs locaux d'entreprises, des actions durables.

- Principes d'action -

Agir avec et aux côtés de tous ceux qui agissent contre les exclusions

- en facilitant leurs actions par l'apport de nos compétences et de nos moyens ;
- en concevant et en impulsant des projets fédérateurs sur lesquels ils pourront se mobiliser ;
- en favorisant les échanges et les synergies entre acteurs, dans un souci d'intérêt partagé.

Agir sur toutes les causes d'exclusions

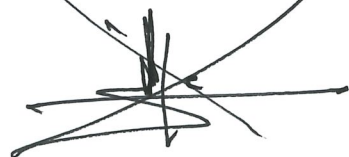
Au sein de nos entreprises et dans leur environnement, dans le respect de l'identité des personnes et avec le souci de développer leurs capacités d'autonomie et d'intégration.

Agir pour innover et expérimenter

Des méthodes et des outils de lutte contre les exclusions dans la perspective de les diffuser et de contribuer de la sorte à une transformation des modes d'actions sociaux.

Ramonchamp, le 21 septembre 2021

Sophie TACHON SIMONNET
Présidente FACE Vosges
Représentée par **Gilles PEPE**



Sous le parrainage de
Yves SEGUY
Préfet des Vosges



Xavier GRANDJEAN
Président Directeur Général VT2i

